

5 avril 2016

MOTION POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL

Le gouvernement doit entendre les milliers d'étudiants, de lycéens, de salariés, de privés d'emplois et de retraités mobilisés massivement le 31 mars dans la rue, dans les entreprises et services avec de nombreux appels à la grève, partout en France. Il doit entendre tous les citoyens qui s'expriment. 70 % de la population estime en effet qu'il faut retirer le texte, qu'il n'est pas amendable, ni révisable, sa philosophie globale restant inchangée. A Arles nous étions 1 500 dans la rue ce 31 mars.

Nous réaffirmons notre détermination pour que soit retiré ce projet de loi inique.

Nous dénonçons l'attitude provocatrice du gouvernement qui cherche l'affrontement et exigeons l'abandon de toutes les poursuites à l'encontre des manifestants.

A l'inverse de ce projet de loi, nous sommes porteurs de propositions de droits nouveaux en termes d'emploi, de salaires et de pensions, de temps de travail, de protection sociale, de garanties collectives, de conditions de travail, de formation et de droits et libertés syndicales. Des propositions porteuses de progrès social et correspondant à la réalité du travail d'aujourd'hui et de demain.

*Union locale des syndicats CGT d'Arles
Union locale des syndicats CGT de Tarascon
Union locale FO Arles
FSU Arles
SudEducation Arles*